



L'imposante infrastructure sportive située à Yaoundé qui porte le nom de Paul BIYA peut de nouveau abriter les matches de la CAN camerounaise en cours dans le pays.

La décision du président de la Caf se voit par conséquent réattribuer une demi-finale ce stade. Le Président de la CAF, Patrice Motsepe, a convoqué une réunion de la Commission d'organisation de la CAN pour examiner le rapport établi par le Département de la sûreté et de la sécurité de la CAF en collaboration avec le COCAN, sur les circonstances de la tragédie survenue au stade d'Olembé le 24 janvier dernier.

Le rapport a souligné les nombreuses réunions et séances d'inspection qui se sont tenues sur le site du drame, avec des officiers supérieurs représentant la police, la gendarmerie, l'armée, ainsi qu'avec des ministres camerounais de haut rang, notamment de la défense et de la police, y compris le gouverneur de la région du Centre qui abrite Yaoundé, et d'autres parties prenantes.

Le rapport a analysé les circonstances tragiques qui ont occasionné trente-huit blessés et huit morts. Il a en outre souligné les recommandations et les interventions visant à garantir qu'une tragédie de cette nature ne se reproduise jamais.

Ayant pris note des recommandations et des engagements du Gouvernement concernant des mesures de sécurité supplémentaires en plus de celles qui ont déjà été mises en œuvre avec

succès au stade Ahmadou Ahidjo lors du match Maroc-Malawi et au stade Japoma lors du match Gambie-Cameroun, la Commission d'organisation de la CAF a décidé à l'unanimité de lever la suspension imposée au stade d'Olembé et d'autoriser l'une des demi-finales de la Coupe des Nations AFCON Total Energies ainsi que le match de la Finale à se dérouler au stade d'Olembé.